RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 5CC17998-A9A8-8884-836E-1FC8807204CF

2 BOUTS DE BOIS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 20 000 EUROS
LIEU DIT LE PECHER
43190 TENCE
894079110 RCS LE PUY EN VELAY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 05 NOVEMBRE 2026

L'an 2026,

Le 05 novembre,

A 9 heures,

Les associés de la Société 2 BOUTS DE BOIS, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social.

Il est établi une feuille de présence sous format numérisé, signée par les associés présents.

Sont présents :

- Joris ALBINET, titulaire de 1000 parts sociales en pleine propriété,

- Sébastien GRUNENWALD, titulaire de 1000 parts sociales en pleine propriété,

Ils sont les seuls associés de la Société et représentent, en cette qualité, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit "règlement eIDAS".

L'Assemblée est présidée par Joris ALBINET, co-gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Docusign Envelope ID: 5CC17998-A9A8-8884-836E-1FC8807204CF

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'adresse postale du siège social à la suite d'une décision municipale

- Modification corrélative des statuts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que l'adresse postale du siège social a été modifiée à la suite d'une décision municipale et devient [redacted] et ce à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article des statuts de la manière suivante :

« *ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : [redacted] »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Paraphe

Paraphe

Docusign Envelope ID: 5CC17998-A9A8-8884-836E-1FC8807204CF

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

[redacted]

Joris ALBINET
Co-Gérant associé

[redacted]

Sébastien GRUNENWALD
Co-gérant associé

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Signataires sont convenus de signer électroniquement le présent acte conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service DocuSign (www.DocuSign.com), les Signataires reconnaissent à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et confère date certaine à celle attribuée à la signature de cet acte par le service DocuSign (www.DocuSign.com).